

# HOLLANDE

LA JOAILLERIE; LES FERS D'OR OU D'ARGENT A L'USAGE DES FEMMES. — PLAQUES, BOUTONS, CHAINES ET BRELOQUES, PORTE-PIPES ET COUTEAU A L'USAGE DU PAYSAN.

- Fig. 1. — Collier d'une jeune fille de Dordrecht; corail avec un fermoir d'or, ayant 3 cent. d'épaisseur, de ceux que l'on appelle *bloedkoraal*, corail de sang. Type fort répandu; les perles sont parfois de grenat.
- Fig. 2 et 4, faisant partie de la parure d'une riche bourgeoise d'Amsterdam. — Épi de front d'une longueur de 17 cent. environ. Broche de 3 cent. 1/2 de diamètre. Ces bijoux sont enrichis de diamants et de perles fines.
- Fig. 3. — Broche de femme en or filigrané, ornée de délicates chaînes suspendant des perles en poires filigranées; longueur, 4 cent. sans l'épingle. Provient de la Zélande.
- Fig. 5. — Tête d'épingle en or et son profil, d'un diamètre de 3 cent., provenant de Dordrecht. Décoration en filigrane sur fond.
- Fig. 6. — Ornement en or, entrant dans la parure des femmes à Amsterdam; 7 cent. 1/2 de largeur.
- Fig. 7. — Plaque de front en or ciselé. Ce diadème, qui s'attache sous le bonnet, a une longueur de 18 cent.
- Fig. 8. — Boucle d'oreille, or filigrané, portée par la femme de Volendam (fig. 10, pl. n° 5); 1 cent. 1/2 de hauteur.
- Fig. 9. — Épingle de cheveux, argent filigrané et pierres fines, entrant dans la parure de tête d'une jeune fille de Dordrecht. On porte deux de ces épingles de chaque côté de la tête, sans compter l'épingle ronde et l'épingle en spirale, ce qui fait quatre de chaque côté. La partie ornée de cette épingle a 2 cent. 3/4 de longueur.
- Fig. 10. — Fer de cuivre encerclant la tête, particulièrement à l'usage des Frisonnes dont la coiffe cache entièrement les cheveux; 15 à 17 cent. de diamètre.
- Fig. 11. — Collier de corail à fermoir filigrané, porté par la femme de Volendam (fig. 10, pl. n° 5).
- Fig. 12. — Broche en argent ajouré, enrichie de pierres fines, à quatre petits pendants mobiles; 3 cent. de diamètre. Partie de la parure d'une jeune fille.
- Fig. 13. — Bouton en cuivre et son profil; diamètre 2 cent. 1/2: c'est l'un des deux boutons réunis par une tige, avec lesquels l'homme attache le col de sa chemise.
- Fig. 14. — Épingle de tête en spirale; elle est en or et additionnée d'une pendeloque suspendue par un anneau mobile, faite de filigrane d'or et agrémentée de perles de corail. On appelle cette pendeloque, espèce de pendant d'oreilles, *Krullenme-bellekens*. Ce bijou qui, en hauteur, y compris la pendeloque, mesure près de 12 cent., provient de la toilette d'une fille de Dordrecht.
- Fig. 15. — Épingle du même genre, mais de dimension moindre. Celle-ci, avec sa pendeloque, n'a en hauteur que 5 cent. 1/2. La pendeloque n'est pas filigranée, et, au lieu de corail, c'est une perle qui se balance au bout. Elle provient de la Zélande, île de Walcheren, et appartient à la parure de la jeune fille du groupe 17, pl. n° 5.
- Fig. 16. — Agrafe en filigrane d'or, du genre de celles qui servent à réunir les rubans ou brides du chapeau des filles de Walcheren; rubans, que l'on laisse flotter dans le dos en les agrafant l'un à l'autre avec ce bijou. La fig. 28 de la pl. n° 5 offre l'exemple isolé du chapeau de paille sur le bonnet, avec ses rubans bleus attachés et flottants.
- Fig. 17. — Épingle de tête en or; plaquette très mince en forme de petit drapeau rectangulaire se posant droit de chaque côté du visage, et généralement surmontée d'une autre épingle à plus ou moins grosse tête (cette seconde épingle, que l'on voit ici, et dont la tête est ronde, est indépendante de la plaquette). Dans cet exemple, la plaquette, soutenue transversalement par le milieu, est additionnée d'une pendeloque branlante en deux parties que les ajourés du métal rendent légère. La courbe du crochet de suspension attenant à la plaquette écarte la pendeloque du petit drapeau, de manière à lui assurer un certain jeu, d'autant plus libre que l'épingle en drapeau avec pendeloque se projette en avant du bonnet, comme on peut le voir dans la coiffure de paille et de dentelle d'une femme du Zuiderzée, fig. 19 et 21, pl. n° 5. La plaquette et la pendeloque ont de 8 à 9 cent. de hauteur.
- Fig. 18. — Pendant d'oreille d'une jeune fille de Breda. Or filigrané; 12 cent. de hauteur.
- Fig. 19. — Chaîne de montre en argent, suspendant la clef à l'usage des hommes dans le Zuiderzée; 2 cent. de largeur.
- Fig. 20. — Plaque de la ceinture du pantalon, en argent ajouré, que les

paysans du Zuiderzée portent en paire. Le diamètre dépasse 8 cent.

Fig. 21. — Bouton et chaîne en argent, servant à la fermeture de la blouse, provenant du costume du pêcheur de Volendam, fig. 9, pl. n° 5 (longueur 16 cent. environ avec la breloque).

Fig. 22. — Broche servant de suspension à une croix pectorale. Bijou en or filigrané porté par les filles de Breda. L'ensemble a une hauteur de près de 13 centimètres.

Fig. 23. — Pendant d'oreille d'une jeune fille de Dordrecht; or filigrané. Hauteur 6 cent.

Fig. 24. — Bouton en cuivre, du même genre que le motif 13, servant en double bouton pour attacher le col de la chemise d'homme.

Fig. 25. — Agrafe en or filigrané, servant à réunir les rubans flottants du chapeau, comme on en use à Walcheren.

Fig. 26. — Épingle temporale en or; tête ronde à facettes, longueur 6 centimètres; appartient à la parure de la fille de Walcheren, groupe 17, pl. n° 5.

Fig. 27 et 28. — Couteau à manche en bois sculpté et sa gaine de cuir, que le paysan porte dans sa poche ou à sa ceinture. Le manche et la lame du couteau ont environ 28 cent. de hauteur.

Fig. 29. — Broche en or filigrané d'une jeune fille de Dordrecht 4 cent. 1/2 de largeur.

Fig. 30. — Double bouton du col de la chemise d'homme, en or filigrané, et rangée de boutons en argent filigrané qui en garnissent le devant; les boutons de cette garniture ont 2 cent. 1/2 de diamètre. Cette parure Zélandaise appartient au jeune homme de l'île Walcheren, groupe 17, pl. n° 5.

Fig. 31. — Garniture de chemise de la même sorte, mais faite de médailles d'argent qui se succèdent en se superposant. La suite est de sept boutons. Ce genre est celui des hommes de Volendam. La médaille a 3 cent. de diamètre.

Fig. 32 et 33. — Porte-pipes: le 32 enveloppé de cuivre jaune, avec nervure et nœuds en cuivre rouge; le 33, enveloppé d'un cuir doré. Ce genre appartient à la Hollande méridionale et a surtout le caractère flamand.

Fig. 34. — Porte-pipe en bois sculpté que le paysan de Néerlande porte dans sa poche. Ce bois chargé d'ornements et de figures de toutes sortes est d'un caractère plus franchement rustique, et marche avec le manche du couteau de l'habitant des rives et des îles du Zuiderzée. Tous ces porte-pipes s'ouvrent en s'écartant par le bas de la tête de la pipe.

Selon certains antiquaires du pays, le prototype des plaques ou bandeaux d'or ou d'argent portés de diverses manières par les femmes de la Néerlande, et que, par un singulier euphémisme, on appelle des *fers*, serait le cercle d'or que les femmes du Nord, surtout les femmes nobles, portaient autrefois sur leur tête. Cette espèce de diadème a, dans tous les cas, singulièrement changé de physionomie; la parure de tête varie en Hollande selon les localités, et c'est aux formes diverses de ces ornements que l'on reconnaît le caractère des diverses provinces.

Dans la Nord-Hollande, les fers d'or sont oblongs et plats; dans le pays de Groningue, ils se terminent par une espèce de fleur ou de vase de fleurs; dans l'Over-Yssel, par des spirales coniques que l'on retrouve en Zélande comme sur les bords du Zuiderzée; d'autres sont des plaquettes rectangulaires ayant figure de petit drapeau, que l'on arbore à l'extrême nord de la Hollande et aussi dans sa partie méridionale. Le principe de la parure du front, et particulièrement de la parure temporale, est généralement répandu; mais les fers eux-mêmes affectent des formes ou des dimensions fort variées, et tandis que la femme de Volendam, ne se servant pas des fers, se contente d'une boucle à l'oreille, il faut à la fille de Kruiningen tout un arsenal de bijoux. Beaucoup de Nord-Hollandaises portent les *voorhoofden*, les bandeaux minces et assez souples pour ne jamais blesser la tête, dont les femmes d'Amsterdam font leur casque d'or; les domestiques les portant en argent. Enfin la plaque de la Frisonne, portée en bandeau plat et droit sur le front, n'est pas l'épi ou le *hoofdnaald*, la plaque ciselée qui s'y pose en oblique, de gauche à droite si la femme est mariée, de droite à gauche si c'est une fille; et ni l'une ni l'autre de ces plaques ne sont le *hoof-dyzer*, le bandeau plat, posé droit, que la poissonnière de Scheveningen met sur sa tête.

La Nord-Hollandaise porte souvent le double épi dont les pointes se réunissent au-dessus de son front, formant comme une espèce de gracieux diadème. Les spirales sont de plus ou moins grande taille, avancent plus ou moins, sont ornées ou non de pendeloques branlantes. Ces spirales, dont un touriste a dit qu'elles semblent une défense contre le baiser des kermesses, sont beaucoup plus volumineuses à Dordrecht et dans ses environs qu'elles ne le sont à Walcheren, à Beijerland, etc. Il en est de même pour les petits drapeaux qui sont peut-être encore plus répandus que les spirales coniques. On les voit dans l'île Ameland, à l'extrême nord de la Hollande; on les rencontre à Krommènie, à son nord-est, comme à Zaandam, sur le Zuiderzée, comme à Goes, entre les deux bras de l'Escaut. Les poissonnières de Scheveningen s'en affublent à la porte de La Haye; seulement leur format, leur pose, leur simplicité ou leur complication, diffèrent selon la coiffure avec laquelle les drapeaux sont disposés. Ceux de la fille de Kruiningen, qui les a sous un bonnet lui encadrant le visage, ne sont point ceux de la femme de l'île Ameland qui les dispose plus à l'écart par-dessus sa coiffe, comme on le fait à Krommènie où l'on voit aussi les petits drapeaux, d'ordinaire posés verticalement, légèrement inclinés en avant pour ne se point rencontrer avec les bords du chapeau, lorsque l'on met celui-ci par-dessus le bonnet. Enfin, pour que le petit drapeau s'additionne de la pendeloque branlante, lorsqu'il est porté sous le bonnet évasé, comme on le voit sur certaines rives du Zuiderzée, il faut que l'appareil soit avancé au delà de la coiffure non moins que la pointe de la spirale. Les épingles inséparables de la plaquette et qui la surmontent toujours sont différemment élevées, et leur tête, plus ou moins grosse, change également de caractère.



HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Schmidt, lith.

Que l'on ajoute à ces nombreuses variétés le cercle d'or entourant le crâne, pressant les tempes, et s'ouvrant au-devant du front de la Frisonne comme les élytres d'un énorme scarabée, et l'on aura un tableau assez complet de toutes ces parures temporales et autres qui constituent aux Néerlandaises une toilette de tête unique dans le monde, et qui, dans ses divers caractères, ne se rencontre nulle autre part qu'en Hollande. Toutes les paysannes, sauf quelques groupes de pêcheurs, entêtés de leurs anciennes traditions, ou trop pauvres, peut-être aussi d'un goût meilleur, s'affublent des fers d'or ou d'argent. Celle-ci a le brillant morion des filles d'Amsterdam; celle-là les deux plaques latérales reliées en arrière par un mince filet de métal, ce qui fait parfois ressembler son visage à une colossale tête de mouche dont les yeux seraient en or; cette autre met les spirales avec ou sans leur pendeloque. Ces attirails de tête se portent avec la serge comme avec la soie, avec la dentelle comme avec la simple toile. La plupart des femmes en ont deux paires; une pour la semaine, en argent ou en vermeil, une en or pour le dimanche, jour où la Néerlandaise, voulant se faire belle devant Dieu et devant les hommes, ajoute volontiers ses pendeloques.

Parmi les Hollandaises suivant en tout le reste les modes européennes, la plupart conservent les fers d'or dans leur coiffure; et cette coquetterie nationale n'est pas toujours heureuse, lorsqu'on voit, par exemple, une femme comme celle de Dordrecht, fig. 9, pl. n° 4, ajouter par-dessus son voile de belle dentelle qui s'harmonise avec l'or de ses spirales, un affreux chapeau capote qui change tout le caractère de la coiffure.

Les Frisonnes ont, comme les autres Néerlandaises, deux services de fers, l'un pour la grande, l'autre pour la petite toilette. Pour faire honneur à un visiteur elles se parent de leurs plaques d'or. En de certains cas, l'absence ou la présence de la plaque du front sert, chez elles, de langage. Si un jeune homme se présente au milieu d'une famille pour faire une demande en mariage, et si la fille qui est l'objet de cette demande sort et revient parée de son diadème, c'est que l'amant est accepté. Sinon, et si, sans parler, la fille reste assise sans sa parure de front, c'est que la demande n'est pas admise.

Les bijoux filigranés qui marchent avec les fers d'or, généralement assez grossièrement ciselés, les pendeloques, pendants d'oreilles, broches et agrafes, sont d'une fabrication et d'un goût qui les rapproche beaucoup de la bijouterie populaire qui se confectionne depuis longtemps en Portugal. Les rapports que les juifs portugais, en nombre beaucoup plus considérable que les autres et les premiers de tous en Hollande, durent comme trafiquants de métaux précieux conserver avec leur mère-patrie, paraissent expliquer ce fait, et il semble probable que c'est principalement à ces Jacob, David, Samuel, etc., qui pullulent en Néerlande, que les *jouailliers* et orfèvres, établis dans la Sainte-Anne Dwarstraat, à Amsterdam, ont dû l'importation de ce mode et de ce goût empreint d'orientalisme.

Quant aux fers temporaux, non seulement l'origine en est douteuse, mais on ignore même à quelle époque exacte ils peuvent remonter. Vecellio n'en représente aucun, et réellement n'en parle nulle part. Cependant leur usage n'était point incompatible avec le mantelet néerlandais, le *huiken* tombant de la tête, pluvial antique que les fers d'or auraient empêché d'adhérer au visage lorsqu'il fallait le fermer. Malgré cette apparence de l'utilité pratique qu'auraient pu avoir les fers temporaux dans l'ancien costume des Néerlandaises, on n'en retrouve aucun, ainsi que nous l'avons dit, dont le travail soit antérieur au seizième siècle.

Le collier de grains de corail avec son fermoir d'or mat, bruni, de trois, quatre, cinq rangées, est à beaucoup près le plus répandu, et se porte avec les diverses sortes de fers.

Non moins typiques sont pour les hommes les larges boucles d'argent en disque portées à la ceinture du pantalon, les boutons d'habits, de cols et de poignets ayant même forme, ainsi que les garnitures des chemises et des gilets qui sont souvent de vieilles médailles transmises avec leur usage par les ancêtres. Le matelot porte ces parures comme le paysan de l'intérieur des terres; elles sont inséparables du costume national. Cette forme en disque des plaques d'attache, souvent ajourées, est d'origine germanique; c'est celle des plaques de ceinturon des anciens Teutons. Elles étaient de grande dimension, et tout à fait de la famille des plaques de ceinture du paysan batave.

Quant au couteau dont le paysan ne se sépare jamais, s'en faisant gloire, comme dans le pays des quatre métiers, à Axel et aux environs, où le couteau est suspendu à la ceinture dans sa gaine de cuir, les autres le portant en poche, il a été dit que c'est, au besoin, une arme de combat.

On se battait et on se bat encore au couteau dans la Flandre zélandaise en des duels réglés, et, suivant la gravité du cas, à lame entière, à mi-lame, ou au tiers de lame; c'est-à-dire qu'à la demande du provoqué, on entoure de ficelle la lame, de manière à lui laisser la longueur voulue. Ces batailles au couteau sont terribles. Parfois les combattants sont liés l'un à l'autre par une ceinture commune. Il ne s'agit alors ni de fuir, ni de rompre, mais de frapper à mort.

La manière de provoquer l'adversaire, de l'avertir de se mettre en garde, diffère de race à race. A Axel, le provocateur enfonce son couteau dans la table ; les Ménapiens qui habitaient le canton de Gand en agissaient ainsi. Dans le canton d'Audenaerde, on provoquait en lançant le couteau au plafond, directement au-dessus de sa tête ; le plafond étant toujours bas, le couteau restait à la portée de la main ; aussi longtemps que la lame vibrait, l'homme provoqué avait le droit de produire ses moyens de défense. De Coster parle d'un cabaret de Zaams-lagh, où le couteau, accroché par le manche au plafond bas, était en permanence dans la salle de réunion. On le touchait pour provoquer un adversaire que l'on désignait du doigt.

En Zélande, avant 1863, des villages entiers se donnaient rendez-vous pour se battre au couteau. Il y avait des haines de village à village qui ne pouvaient s'assouvir que dans ces sortes de batailles.

Les paysans de Heidenszand en Beveland, et sans doute d'autres encore, savent lancer leur couteau comme un stilet. La lame de ce couteau n'a que huit centimètres de longueur.

En Walcheren, lorsque en face d'un péril imminent les diguiers ordinaires exerçant leur profession de père en fils se trouvent en nombre insuffisant, on réquisitionne des ouvriers pour aider à parer au danger commun. C'est le sort qui désigne ceux qui prendront part au travail, car tous voudraient y participer. On jette le couteau en l'air pour décider entre les aspirants. C'est une espèce de jeu à pile ou face, nommé *neertje* ou *oppertje* ; l'ouvrier lançant le couteau doit dire s'il tombera du côté de la lame où se trouve la marque du fabricant, ou de l'autre côté.

*Ces matériaux, étudiés d'après nature dans la Section Néerlandaise, proviennent tous de l'Exposition internationale de 1878 à Paris.*

